



Università degli Studi di Brescia  
Università Cattolica del Sacro Cuore di Milano  
Università degli Studi di Torino  
Università degli Studi di Trieste  
Université Paul Verlaine - Metz (CELTED)  
Université Paris VII - Denis Diderot  
Université Paris X - Nanterre (MoDyCo)

# CAHIERS DE RECHERCHE DE L'ÉCOLE DOCTORALE EN LINGUISTIQUE FRANÇAISE

N. 5/2011



## **Doctorants & Recherche 10**

*la recherche actuelle en Linguistique française*

Actes du Colloque organisé à l'Université de Brescia  
23 septembre 2010

*Cahiers de recherche  
de l'École Doctorale  
en Linguistique française*

N. 5/2011

**Doctorants et Recherche 2010**  
*La recherche actuelle en linguistique française*

Journée de présentation des travaux des doctorants et jeunes  
docteurs en Linguistique française  
Organisée le jeudi 23 septembre 2010

Coordonné par Jean-Paul Dufiet, Silvia Modena,  
Francesco Attruia, Rosa Cetro

ISSN 878-88-188-1288-9

e-mail: [lanqubidistmpa@lanqubidistmpa.fr](mailto:lanqubidistmpa@lanqubidistmpa.fr)

internet: [www.lanqubidistmpa.fr](http://www.lanqubidistmpa.fr)

Fotocopie per uso personale del lettore possono essere effettuate nei limiti del 15% di ciascun volume, dietro pagamento alla SIAE del compenso previsto dall'art. 68 comma 4, della legge 22 aprile 1941 n. 633 ovvero dall'accordo stipulato tra SIAE, AIE, SNS, e CNA, CONFARTIGIANATO, CASA, CLAAI, CONFCOMMERCIO, CONFESERCENTI il 18 dicembre 2000.

Le riproduzioni ad uso differente da quello personale potranno avvenire, per un numero di pagine non superiore al 15% del presente volume, solo a seguito di specifica autorizzazione rilasciata da AIDRO, via delle Erbe 2, 20121 Milano, tel. e fax 02 809506, e-mail: [aidro@iol.it](mailto:aidro@iol.it)

Copyright © 2011 Lampi di stampa

Via Conservatorio, 30 - 20122 Milano

ISBN 978-88-488-1265-8

e-mail: [lampidistampa@lampidistampa.it](mailto:lampidistampa@lampidistampa.it)

internet: [www.lapidistampa.it](http://www.lapidistampa.it)

## Table des matières

<i>Jean-Paul Dufiet</i> Présentation .....	7
<i>Diana Andrei</i> Brève analyse des adverbes au <i>moins / au plus / exactement</i> en combinaison avec le conditionnel épistémique .....	12
<i>Carole Antiope</i> Compétences linguistiques et compréhension de texte en début de scolarité : quels outils pour les appréhender ?.....	18
<i>Silvia Modena</i> Les discours du passage à l'euro : la présence de l'ethos.....	35
<i>Rosa Cetro</i> Outils de traitement des langues et corpus spécialisés : l'exemple d'Unitex .....	49
<i>Floriana Lavermicocca</i> Proverbes et altérité, entre deux langues .....	64
<i>Najib Arbach</i> L'outil CLAN pour la constitution et l'analyse d'un corpus d'apprenants en français langue étrangère. Méthodologie, protocoles et objectifs linguistiques.....	75
<i>Marta Biagini</i> Quelles questions pour quelles réponses ? L'interprète de dialogue dans l'interrogatoire au tribunal .....	93
<i>Mario Marcon</i> Productivité des structures proverbiales en <i>qui</i> en français écrit contemporain.....	107
<i>Ndèye Maty Paye</i> La dynamique des représentations du français en Gambie .....	122

## Les discours du passage à l'euro : la présence de l'ethos

Silvia MODENA, Université de Brescia / Paris-EST Créteil

### Résumé

Notre propos, inscrit dans le cadre d'une étude des stratégies argumentatives du débat institutionnel français lors du passage à l'euro, porte sur la notion d'ethos.

En partant de la problématique de l'avènement de la monnaie unique nous détaillerons, dans la première partie, la composition de notre corpus en relation avec la période choisie. Ensuite, pour saisir le rapport entre l'ethos des locuteurs et les voix qui habitent leurs discours, nous reviendrons sur des notions comme *modus* et *dictum*, « point de vue », « effacement énonciatif » et « responsabilité ».

La deuxième partie de notre étude décrira comment les locuteurs mobilisent leur ethos afin de soutenir le projet de la monnaie unique. Pour ce faire, nous focaliserons notre analyse sur les marques énonciatives qui concourent à dessiner quatre caractères spécifiques de l'ethos des locuteurs: national, européen, le caractère de la responsabilité et celui de la confiance.

## I. La problématique

### I.1. Le thème de l'euro

L'avènement de l'euro a bouleversé le rapport qui existait entre les citoyens français et leur monnaie, le franc. Comment Jean-Claude Trichet et les ministres des Finances ont-ils mobilisé leur ethos afin de convaincre de la fiabilité de la monnaie unique en visant un auditoire composé d'un public spécialisé (banquiers, agents économiques et hommes politiques), mais aussi la totalité des citoyens français ? Après avoir brièvement situé d'un point de vue historique l'évènement « passage à l'euro », nous précisons la chronologie de notre corpus et sa composition. Pour mieux appréhender la place de l'ethos des locuteurs vis-à-vis des voix qui habitent leurs discours, il nous a paru nécessaire de revenir sur différentes notions comme *modus* et *dictum*, « point de vue », « effacement énonciatif » et « responsabilité ». Après ce réexamen, nous décrirons comment l'ethos passe par quatre caractères spécifiques : national, européen, le caractère de la responsabilité et celui de la confiance.

### I.2. La période étudiée

La période qui nous intéresse va de 1998 à 2002. Ces dates encadrent des étapes po-

litico-économiques très importantes pour le passage à l'euro. En 1998, le sommet de Bruxelles du 2/3 mai sélectionne officiellement les pays destinés à créer l'euro-zone et désigne le président de la BCE, Wim Duisenberg. Il faut signaler également le 1er juin 1998, date de la création de la BCE et de l'instauration de l'Euro-système et du SEBC (Système Européen des Banques Centrales). L'année 1999 est marquée par le lancement de l'euro (le 4 janvier) et par une vague de fusions d'entreprises sans précédent. Le 1er janvier 2002 marque enfin un tournant dans l'histoire de l'UE<sup>1</sup> avec l'entrée en vigueur de l'euro. Le franc disparaît donc définitivement. Quant au gouvernement français, il faut souligner que, entre 1997 et 2002, la France vit sa troisième période de cohabitation<sup>2</sup>. Pendant cette cohabitation, le Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie a été dirigé par trois ministres différents : Dominique Strauss-Kahn (du 4 juin 1997 au 2 novembre 1999), Christian Sautter (du 2 novembre 1999 au 27 mars 2000) et Laurent Fabius (du 27 mars 2000 au 7 mai 2002).

### I.3. La composition du corpus

La composition des discours choisis et le tri opéré ont été articulés de la façon suivante : les discours du gouverneur Jean-Claude Trichet, au nombre de dix, ont été téléchargés de l'archive en ligne de la Banque de France<sup>3</sup> et de la Banque centrale européenne<sup>4</sup> (BCE) ; les discours des ministres des Finances sont archivés dans le site du Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie<sup>5</sup>. Nous avons sélectionné 11 discours pour Dominique Strauss-Kahn (sur 41), 2 pour Christian Sautter (sur 11) et 17 pour Laurent Fabius (sur 113). Le tri a été effectué par mots-clés : nous avons choisi quatre mots-clés (« passage à l'euro », « monnaie unique », « zone euro » et « franc ») afin de sélectionner les discours les plus pertinents par rapport à notre analyse. Chaque discours contient au moins un mot-clé parmi les quatre sélectionnés. Dans la majorité des cas, ces discours sont des interventions lors de congrès de partis, sommets ou conférences<sup>6</sup>. Les discours que nous traitons appartiennent à deux types de discours : le discours politique et le discours économique-financier. Les locuteurs pourtant vulgarisent<sup>7</sup> ou spécialisent leur activité discursive en créant une image d'eux-mêmes adaptée

<sup>1</sup> Le traité de Maastricht (entré en vigueur le 1er novembre 1993) renforce le poids politique de l'Union européenne (UE) à travers l'institution de la citoyenneté européenne, le renforcement des pouvoirs du Parlement européen et le lancement de l'Union Économique et Monétaire (UEM).

<sup>2</sup> Les échéances à venir, notamment européennes (mise en place de la monnaie unique) et une majorité divisée poussent Jacques Chirac à demander un nouveau scrutin en juin 1997 : la victoire de la gauche plurielle (PS, PC, Radicaux de Gauche, Verts) ouvre la période de la troisième cohabitation. Le Président de la République (RPR) nomme Lionel Jospin (PS) Premier Ministre.

<sup>3</sup> Adresse Internet de la Banque de France <http://www.banque-france.fr/index.htm>

<sup>4</sup> Adresse Internet de la Banque centrale européenne <http://www.ecb.int/home/html/index.en.html>

<sup>5</sup> Adresse Internet du Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie <http://www.economie.gouv.fr/index.php>

<sup>6</sup> Parmi les occurrences que nous allons traiter, il n'y a aucune interview ; autrement dit le locuteur n'est jamais sollicité par un interviewer mais il prononce directement son allocution, dont nous possédons la version textuelle.

<sup>7</sup> Comme le suggère Gambier (1998 : 53), la vulgarisation « n'est pas simple véhicule avec "perte d'information" (par rapport à un énoncé standard, idéalisé) mais réappropriation avec transformations intralinguistiques et

à l'auditoire. Cette adaptation conduit le locuteur à la mise en place de ce que Maingueneau (MAINGUENEAU 2004 : 81) appelle « incorporation », c'est-à-dire l'action que l'ethos effectue sur le destinataire. Dans son hypothèse, le discours serait classifiable selon une scène d'énonciation qui en intégrerait trois autres : la « scène englobante », qui relève du type de discours et qui donne un statut pragmatique au discours. Ensuite, la « scène générique », définie par le genre de discours, qui implique une scène spécifique. Quant à la « scénographie », elle n'est pas imposée par le type ou le genre, elle est construite par le discours lui-même. C'est cette dernière qui participe le plus à l'« incorporation » du destinataire par l'ethos. La dimension européenne nous en fournira un exemple.

#### I.4. La méthode

Comme la période choisie contient des dates importantes pour le passage à l'euro, l'activité discursive des locuteurs de notre corpus est très dense en direction de l'auditoire qu'il faut convaincre de la fiabilité de la monnaie unique. D'où l'intérêt d'étudier la manière selon laquelle les locuteurs analysés construisent une image discursive crédible d'eux-mêmes. Suivant la tradition aristotélicienne, l'ethos est construit par le discours et ne résulte pas d'une opinion préconçue sur le locuteur<sup>8</sup>; ce postulat nous amène donc à focaliser notre analyse sur les « mœurs oratoires »<sup>9</sup> qui définissent l'ethos. Bien que nous accordions une place non négligeable à l'ethos préalable<sup>10</sup>, notre analyse se concentrera uniquement sur la construction de l'ethos en termes de marques énonciatives et de types de discours. Nous n'avons pas fait intervenir les notions de pathos et de logos, pourtant capitales dans la construction tripartite de l'*inventio*<sup>11</sup>. Ces notions, interdépendantes et attachées à l'ethos, seront signalées dans notre analyse. Afin de mieux appréhender la présence de l'ethos parmi nos occurrences, il est pertinent de revenir sur des notions fondamentales qui font appel à la place du sujet dans le discours, à savoir la distinction entre *dictum* et *modus*, la notion de « point de vue », celle d'« effacement énonciatif », et enfin la question de la « responsabilité ».

Tout d'abord, nous posons la question de la subjectivité dans le langage à travers la

---

sémiotiques, reformulations, sous-tendues par les interlocuteurs en présence, leurs expériences, leurs habitudes discursives. »

<sup>8</sup> Selon Woerther (2007 : 206), la notion d'ethos, introduite par Aristote, a été un terme inédit qui a rompu avec la tradition rhétorique traditionnelle ; en effet, cette dernière attachait beaucoup d'importance aux mœurs réelles de l'orateur.

<sup>9</sup> D'après Le Guern (1977 : 286), « même en l'absence des mœurs réelles, les mœurs oratoires suffisent pour donner au discours l'efficacité qui est sa fin propre (...) les mœurs réelles ne concernent que la personne de l'orateur ; ce qui concerne le discours, ce sont les mœurs oratoires ».

<sup>10</sup> Selon Amossy (1999) l'ethos préalable ou prédiscursif est la représentation (« image préalable ») de la personne du locuteur antérieure à sa prise de parole.

<sup>11</sup> D'après Robrieux (2000 : 16), « l'*inventio*, première étape de l'élaboration du discours, est certainement la plus complexe de toutes et nécessite chez les auteurs anciens de longs développements. C'est la recherche des idées et des arguments. (...) Le mot "invention" devrait être traduit par "découverte", car on considérerait qu'il s'agissait moins de "créer" véritablement que de "retrouver" les arguments qui existaient indépendamment de l'orateur. »

distinction entre *dictum* et *modus*. Même s'il existe un rapport de réciprocité entre les deux notions, la première est une représentation textuelle, tandis que la seconde est *la pièce maîtresse de la phrase, celle sans laquelle il n'y a pas de phrase, à savoir l'expression de la modalité, corrélatrice à l'opération du sujet pensant*. (BALLY 1965 : 36). Cette distinction nous permet de placer l'ethos du côté du *modus* qui dévoile l'inscription ou la non-inscription du locuteur dans l'énonciation.

Le *modus* nous dirige ensuite vers la deuxième notion clé de notre analyse : la question du « point de vue »<sup>12</sup>. Distinguée de la focalisation narrative de Genette<sup>13</sup>, elle est approfondie par Rabatel (RABATEL 1998) à travers l'étude de deux sujets qui sont au cœur de l'analyse littéraire : le personnage et le narrateur. Même si nos occurrences n'appartiennent pas au genre littéraire, la construction textuelle du point de vue<sup>14</sup> est nécessaire afin de repérer la fonction des embrayeurs présents dans un discours et la composante axiologique des interventions du locuteur lors de son énonciation.

En nous appuyant sur les travaux de Rabatel (RABATEL 2004) et de Vion (VION 2004), nous utilisons également le concept d'« effacement énonciatif » qui s'accompagne de traces linguistiques marquant la volonté du locuteur de voiler sa présence.

Enfin, pour comprendre quel ethos est mobilisé, il est intéressant d'utiliser la notion de « responsabilité » qui affecte le couple locuteur/énonciateur. Nous faisons référence aux travaux de Rabatel et Chauvin-Vileno (RABATEL, CHAUVIN-VILENO 2006 : 18) qui soutiennent que :

« s'il n'y a pas en langue de marqueurs de responsabilité, les choix linguistiques sont néanmoins toujours dépendants d'un vouloir dire et, à ce titre, ce sont bien des marques linguistiques qui, dans l'actualisation discursive, selon les genres et les situations, témoignent des choix des locuteurs/énonciateurs. »

En résumé, nous chercherons, tout au long de notre article, à décrire comment les locuteurs mobilisent leur ethos afin de soutenir le projet de la monnaie unique. Pour ce faire, nous ferons appel aux notions que nous venons d'expliquer brièvement.

## II. L'analyse de l'ethos

### II.1. Le caractère national

La France est un des pays qui a servi de référence à la construction de la monnaie

<sup>12</sup> Le point de vue, PDV, selon Rabatel (2005 : 86) « correspond à l'expression linguistique d'une perception, dont le procès coréfère au sujet percevant, et exprime d'une certaine manière sa subjectivité ».

<sup>13</sup> D'après Rabatel (1998 : 9), « par rapport à Genette, nous entendons nous en tenir au primat linguistique de la perception, ce qui nous conduira à abandonner la notion de foyer. »

<sup>14</sup> « Notre construction textuelle du point de vue ambitionne d'apporter une contribution nouvelle à l'étude d'une subjectivité d'autant plus paradoxale qu'elle exprime les perceptions, savoirs et jugements d'une conscience sans être explicitement reliée à son origine énonciative. » Rabatel (1998 : 11)



unique. L'ethos qui se dégage des occurrences suivantes fait appel à la conduite française en matière économique et, indirectement, à la performance des locuteurs. Si Jean-Claude Trichet fait référence aux bons résultats de la Banque de France (Institution dont il est le gouverneur), les trois ministres des Finances mettent en jeu leur gestion nationale des politiques économiques au sein de la BCE.

Leur ethos est amplifié afin de faire valoir, par leur discours, le poids de la France au sein de l'Europe. L'ethos dégagé est caractérisé par une transformation qui affecte tous les locuteurs : bien qu'ils aient des positions institutionnelles différentes leur point de vue passe d'un niveau individuel à un niveau collectif. Comme dans l'occurrence de Jean-Claude Trichet :

« À cet égard, j'aimerais souligner la performance de la France. **La France** compte parmi les trois pays qui ont satisfait rigoureusement aux valeurs de référence de tous les critères de Maastricht, notamment celui en matière de dette publique. **Notre** stabilité des prix et le bas niveau de **nos** taux d'intérêts à long terme **nous** ont placés parmi les trois pays, avec l'Allemagne, ayant présenté les meilleurs résultats : conformément au Traité, **nos** résultats, avec ceux de deux autres économies, ont par conséquent servi de référence à l'évaluation de ceux de l'ensemble des pays. **La Banque de France** a contribué — directement et indirectement — à ces résultats, en mettant en oeuvre une politique monétaire indépendante et crédible. » (22 février 1999 Conférence de la Banque Centrale de Hesse, Université de Francfort)

Le discours véhicule un ethos collectif qui prend appui sur un point de vue inclusif : le locuteur passe d'un « j'aimerais » à « nous » et à « la France ». L'ethos représenté est étroitement lié à la scène d'énonciation : Jean-Claude Trichet s'adresse à des banquiers un mois après le lancement de l'euro (4 janvier 1999). Cet ethos collectif est ancré dans le discours, tout d'abord par la figure du locuteur (« je »), gouverneur de la Banque de France ; ensuite, il est amplifié par les résultats français identifiables par des adjectifs possessifs (« notre », « nos ») et par le pronom personnel « nous » qui renvoie à l'institution économique la plus importante (« la Banque de France »). Le locuteur mobilise le référent « France » qui valorise, vis-à-vis du public allemand, ses performances et élargit son ethos. Quant à Dominique Strauss-Kahn et Christian Sautter, ils gardent un ethos collectif en toutes circonstances, et ils mobilisent, comme Jean-Claude Trichet, le pronom personnel « nous » et le référent « France » avec la même finalité argumentative :

« **La France**, avec 22 % du PIB, est la deuxième puissance économique de la zone euro. Il est clair que du fait de ce poids, **nous** aurons un rôle essentiel à jouer dans la coordination des politiques économiques et la BCE devra notamment tenir compte de **la situation française** dans ses décisions » (Strauss-Kahn 14 mai 1998 Euro Entreprises 1998)

« Nous avons fait l'euro pour reconquérir une part de **notre souveraineté économique**. Nous avons réussi. La constitution **d'établissements financiers français** puissants dans l'Europe de l'euro doit en être la suite logique. » (*Sautter 11 janvier 2000 - AFB- Association des banques françaises*)

L'autorité énonciative des locuteurs n'est pas seulement inférée par l'emploi d'embrayeurs renvoyant à un ethos collectif mais aussi par l'utilisation, chez Dominique Strauss-Kahn, d'arguments qui font appel au logos, à savoir « 22% du PIB » et « deuxième puissance économique de la zone euro ».

Les verbes modaux choisis, « devra » et « doit », sont l'expression d'un *modus* qui fait appel à l'autorité énonciative des locuteurs. Cette autorité manifestée est étroitement liée à l'auditoire des locuteurs analysés : si Jean-Claude Trichet s'adresse à des banquiers, Dominique Strauss-Kahn s'adresse à des entrepreneurs au moment du lancement de la monnaie unique ; Christian Sautter, de son côté, s'adresse au Président de l'AFB (Association française des banques) lors de la réforme bancaire de 2000 liée à l'euro. Toujours du côté de la modalité, il faut noter l'emploi massif du passé composé, marque d'un aspect accompli en lien avec le présent d'énonciation. Le temps verbal désigne une réussite à la fois économique (chez Jean-Claude Trichet : « nous ont placés », « ayant présenté », « ont par conséquent servi de référence », « a contribué ») et politique (chez Christian Sautter : « nous avons fait l'euro », « nous avons réussi »). Même si cette modalité reflète un clivage temporel entre un « avant » et un « après » le passage, l'emploi du passé composé permet également aux locuteurs de revendiquer une continuité des résultats obtenus au niveau temporel.

## II.2. Le caractère européen

Ce caractère est défini par un effacement énonciatif qui se manifeste de façon spécifique chez chaque locuteur. L'ethos collectif, repéré pour le caractère national, perd ici son embrayage énonciatif pour devenir un ethos universel, détaché de l'énonciation, qui objective l'élan européen vers la monnaie unique. La modalité est donc caractérisée par un éloignement énonciatif opéré comme explique Rabatel (RABATEL 2004 : 4):

« (...) au plan de la référence verbale, des phrases averbales, des phrases simples, des constructions paratactiques (...), des infinitivations, impersonnalisations, passivations, accompagnant les énoncés génériques, stéréotypiques ou doxiques. »

L'effacement énonciatif est conjugué de façon très singulière : les locuteurs s'éloignent de leur propre énonciation et ils mettent en scène une « isotopie<sup>15</sup> de

<sup>15</sup> Pour Rastier (1996 : 66 - 67), « la cohésion d'un texte se construit à travers la récurrence d'éléments de sens appartenant à la même catégorie. Ce qui est intéressant, c'est qu'il est question de création d'isotopie à la fois entre des mots isolés, dans un paragraphe et dans un texte entier, c'est-à-dire qu'une isotopie sémantique se constitue à la lecture indépendamment des structures syntaxiques, que ce soit en-deçà ou au-delà de la limite de la phrase. »

l'union » qui généralise et objectivise leur ethos. Jean-Claude Trichet, par exemple, se présente comme un énonciateur/chroniqueur de « l'équipe monétaire des douze », Laurent Fabius fait appel à l'euro en tant que « création collective » et enfin Dominique Strauss-Kahn plaide pour « modèle social européen », point commun des pays de la zone euro.

Pour sa part, le gouverneur de la Banque de France présente un énonciateur-chroniqueur sportif qui compare les onze membres de l'Union monétaire à une équipe de football :

« D'abord, en ce qui concerne la Banque centrale européenne et le Système européen de banques centrales, j'aimerais proposer une métaphore qui pourrait éclairer mon propos. **Il y a** une équipe monétaire européenne composée de douze joueurs, la BCE et les 11 banques centrales nationales. **C'est** toute l'équipe monétaire des douze qui joue sur le terrain, avec un seul « esprit d'équipe », qui constitue un des atouts inestimables de l'Europe. » (22 février 1999 Conférence de la Banque Centrale de Hesse, Université de Francfort)

Comme annoncé auparavant, nous pouvons parler d'une « scénographie » du sport. Si la scène englobante est liée au type très contraint du discours économique-financier, la scénographie ouvre une parenthèse sur le monde du football, autrement dit vers un imaginaire de matchs à gagner dont l'instauration de la monnaie unique serait un but. Le locuteur « incorpore », à travers son ethos d'énonciateur/chroniqueur, son co-énonciateur en le faisant adhérer à son discours : la métaphore du football évoque des vécus chez le destinataire, facilitant ainsi la compréhension du message. L'attitude métadiscursive de Jean-Claude Trichet (« j'aimerais proposer une métaphore qui pourrait éclairer mon propos ») lui permet d'anticiper, de façon explicite, la métaphore sportive. L'effacement énonciatif s'y opère grâce au manque de déictiques spatiaux et temporels et à la présence des présentatifs « il y a » et « c'est » qui détachent le locuteur de son énonciation. L'ethos de Trichet dessinerait donc, en même temps, un locuteur effacé dans la métaphore mais qui engage un énonciateur/chroniqueur sportif près du destinataire.

Quant à Laurent Fabius, il explicite son point de vue à travers l'emploi du pronom personnel « elle » et de l'article indéfini « un/une ».

« L'unification monétaire européenne **n'est pas** le résultat d'une victoire remportée par un peuple sur un autre, par une devise sur une autre. **Elle** est une création collective, partagée, consentie, qui témoigne d'**une** volonté commune de construire **une** Europe pacifique et puissante, innovante et solidaire. » (18 février 2002 Conclusion du colloque " Les français et leur monnaie " Centre Pierre Mendès France)

L'effacement de l'énonciateur, mais non du locuteur<sup>16</sup>, permet à Laurent Fabius de

<sup>16</sup> Selon les propos de Charaudeau et Maingueneau (2002 : 228-351), l'énonciateur serait « une instance attachée à la situation construite par le discours » tandis que le locuteur incarnerait « le sujet parlant respon-

mettre en « description dynamisant les objets » de son discours à travers, comme le suggère Rabatel (RABATEL 2004 : 4), *des nominalisations, du rôle des SN précédés de déterminants à valeur générique, de l'emploi de termes "neutres", non marqués, paraissant échapper à la problématique de la connotation, des pronoms indéfinis*. Autrement dit, Laurent Fabius utilise la négation et l'affirmation comme traces du *modus* et, au même temps, il généralise les référents de son discours (« une victoire », un peuple », « une devise », « une création », « une volonté », « une Europe »).

Cet effacement est lié à ce que nous avons appelé « isotopie de l'union » : si Jean-Claude Trichet marque son discours par « une équipe », « toute l'équipe », « joue sur le terrain », mais surtout par « un seul esprit d'équipe », Laurent Fabius emploie massivement des adjectifs qui appellent à un ensemble gagnant grâce à sa cohésion (« collective, partagée, consentie », « volonté commune », « Europe pacifique et puissante, innovante, solidaire »). Cette caractéristique est d'autant plus importante que, dans l'auditoire du discours de Laurent Fabius tenu au Centre Pierre Mendès France, se trouvaient Jacques Delors et Raymond Barre, deux des pères fondateurs de la monnaie unique.

Dominique Strauss-Kahn, de son côté, mobilise un énonciateur généralisé à travers le pronom « on » qui plaide pour le « modèle social européen » :

"Les pays qui participent à l'euro ont en commun un attachement à la solidarité nationale qui s'incarne de manière différente, mais concourt partout à redistribuer une part importante du revenu issu de la production entre les individus, les âges de la vie d'un même individu ou les générations. C'est un trait marquant de ce qu'on appelle le modèle social européen, et les citoyens de nos différents pays ont régulièrement marqué leur volonté de le préserver." (18 mai 1998 "La politique économique à l'heure de l'euro" Intervention devant les Elèves de Sciences politiques)

Cette occurrence aussi s'insère dans l'isotopie sémantique de l'union (« Les pays qui participent à l'euro ont en commun un attachement à la solidarité nationale ») qui permet au locuteur de construire une image discursive de soi très précise : il s'adresse aux élèves de Sciences Politiques à Paris lors du lancement de l'euro, et, en tant que socialiste, fait appel à « la solidarité nationale » des pays de la zone euro. Le déictique personnel « on » détache le locuteur de son énonciation en gommant les frontières entre la première, la deuxième et la troisième personne. L'absence de déictiques temporels et spatiaux confirme le plan non embrayé de ces occurrences qui véhiculent un ethos objectif et garant de la fiabilité au niveau européen de la monnaie unique. De plus, l'adjectif possessif « nos » amplifie et généralise l'énonciation comme si le caractère collectif de la monnaie unique faisait parler les pays adhérents d'une seule voix.

### II.3. Le caractère de la responsabilité

Ce troisième caractère est marqué par un ancrage énonciatif important. Nous avons choisi le terme « de responsabilité » car l'ethos mobilisé par les locuteurs est lié à leur

propre autorité, au fait qu'ils se présentent comme garants de ce qu'ils énoncent. Les raisonnements des locuteurs font donc appel à un ethos qui met en garde les citoyens contre certains périls, à la fois économiques et politiques. Si Jean-Claude Trichet met en avant la responsabilité économique (« notre recherche de la stabilité financière internationale »), Dominique Strauss-Kahn mobilise son ethos afin de souligner son positionnement politique par rapport au marché dans la zone euro. Laurent Fabius, enfin, présente la mise en place de l'euro comme une étape historique (« le premier événement historique de l'Europe du 21<sup>ème</sup> siècle »). Selon Rabatel et Chauvin-Vileno (RABATEL, CHAUVIN-VILENO 2006 : 18) *même si la notion de responsabilité est absente des entrées des dictionnaires, elle est malgré tout présente, par la bande, à propos de l'énonciateur, défini comme celui qui prend en charge les énoncés*. Dans l'occurrence suivante, Jean-Claude Trichet conclut son discours en marquant ainsi sa prise en charge énonciative :

**« Je voudrais particulièrement souligner un point**, à savoir les dangers spécifiques qui sont associés au « comportement moutonnier », ce que les Américains appellent le herd instinct des opérateurs, investisseurs et marchés. (...) Le comportement moutonnier pourrait être un de nos pires ennemis dans notre recherche de la stabilité financière internationale. **Selon moi**, un des meilleurs moyens de lutter contre ce phénomène est que chaque pays, chaque emprunteur et chaque signature accepte d'être parfaitement transparents. **Seule**, une transparence complète et fiable de toutes les entités, qu'elles soient publiques ou privées, permettra d'évaluer correctement les mérites de chacun des cas et de convaincre les investisseurs qu'il faut se méfier des raisonnements par analogie. "Comparaison n'est pas raison" dit justement le proverbe" (22 février 1999 Conférence de la Banque Centrale de Hesse, Université de Francfort)

Le locuteur prend en charge son énonciation à travers l'utilisation de tournures subjectivantes, telles que « Je voudrais particulièrement souligner un point », « Selon moi » et « Seule ». Les marques de cette position énonciative sont repérables dans la définition d'énonciation « élocutive » de Charaudeau (2005 :135) :

« L'énonciation élocutive s'exprime à l'aide des pronoms personnels de première personne accompagnés de verbes de modalité, d'adverbes et de qualificatifs qui révèlent l'implication de l'orateur et décrivent son point de vue personnel »

La position énonciative de Jean-Claude Trichet présente un locuteur ancré dans son discours qui met en garde son auditoire contre « le comportement moutonnier ». L'ethos mobilisé appelle la figure du « chef » qui dessine son autorité par deux moyens linguistiques différents : d'une part, un champ sémantique « batailleur » qui mobilise un locuteur qui combat contre un ennemi (« les dangers », « pires ennemis », « lutter contre », « se méfier »), d'autre part, la présence d'un argument de communauté comme le proverbe qui appelle à un savoir commun partagé de l'auditoire (« Comparaison n'est pas raison »). L'énonciation élocutive permet donc de mettre en place un ethos lié à

l'engagement du locuteur. Comme notre analyse se focalise sur la façon dont le locuteur construit discursivement son ethos, il est nécessaire de rappeler ce que Bally (1965 : 36) entend par « verbe modal » et « sujet modal » :

« La modalité a pour expression logique et analytique un *verbe modal* (par ex. *croire, se réjouir, souhaiter*) et son sujet, le *sujet modal* ; tous deux constituent le *modus*, complémentaire du *dictum*. La modalité est l'âme de la phrase ; de même que la pensée, elle est constituée essentiellement par l'opération active du sujet parlant. On ne peut donc pas attribuer la valeur de phrase à une énonciation tant qu'on n'y a pas découvert l'expression, quelle qu'elle soit, de la modalité. »

Nous proposons de lire cette définition par rapport à l'occurrence suivante, tirée d'un discours de Dominique Strauss-Kahn :

"L'Allemagne et la France ont une responsabilité essentielle pour d'ici la fin de l'année, organiser la manière par laquelle la zone euro s'affirmera. **Je crois** en l'Europe mais **je ne crois pas** en n'importe quelle Europe. **Je crois** en la nécessité de régulations, en la pertinence d'une action volontariste des Etats en faveur de la modernisation de nos pays. (...) Mais **nous nous refusons** à faire du marché une idéologie, à adhérer à une espèce de fondamentalisme au gré duquel le marché serait, à l'image d'une institution divine, imperfectible." (23 juin 1998 Pour l'Europe - Congrès du SPD, Francfort)

Face à un auditoire de « camarades politiques » du parti SPD allemand et, en même temps, partenaires par excellence de la construction de la monnaie unique, Dominique Strauss-Kahn choisit d'utiliser le verbe modal « croire » afin de souligner son ethos : il occupe la position de Ministre des Finances et il garde ses positionnements politiques d'homme du Parti Socialiste. La négation « nous nous refusons », accompagnée du verbe croire, renforce la prise de position du locuteur, donc son engagement.

Le sujet modal est représenté par le « je » qui, joint au verbe « croire », sillonne l'ethos de Dominique Strauss-Kahn. Il faut souligner aussi la valeur de la réfutation (« je ne crois pas » et « nous nous refusons ») qui éclaire la prise de position du locuteur. Dominique Strauss-Kahn emploie le pronom personnel « nous » en tant que « je » multiplié. Autrement dit, il commence par positionner politiquement sa pensée et ensuite il englobe tous les militants socialistes (« nous ») présents au congrès du SPD.

Dominique Strauss-Kahn mobilise un imaginaire symbolique (« une espèce de fondamentalisme ») où le marché se détache de la matérialité des opérations financières pour devenir « une institution divine et imperfectible ». Si l'ethos de Jean-Claude Trichet évoque un locuteur-chef garant d'une responsabilité à caractère fortement économique, celui de Dominique Strauss-Kahn rappelle plutôt la responsabilité politique d'une profession de foi.

En ce qui concerne Laurent Fabius, son ethos renvoie à une responsabilité que nous qualifions d'« historique » liée à l'unicité de l'événement euro :

« Mesdames et Messieurs, la mise en place de l'euro pratique nous conduira à poursuivre et à amplifier la construction de l'Europe. Car **il n'y a pas historiquement** d'exemple de monnaie unique sans projet politique et la naissance de l'euro est **le premier événement historique de l'Europe du 21<sup>ème</sup> siècle.**» (29 mai 2000 *International Monetary Conference*)

Le locuteur utilise, au début de son discours, une interpellation (« Mesdames et Messieurs ») qui l'aide à attirer l'attention de son auditoire. L'image qu'il construit de lui-même est fondée sur un argument digne de crédit, c'est-à-dire l'histoire. On pourrait qualifier cet ethos de responsabilité historique car le locuteur sollicite sa compétence historique à travers la négation/affirmation « il n'y a pas historiquement d'exemples » supporté par le connecteur « car ».

#### II.4. Le caractère de la confiance

Le passage à l'euro a demandé un double travail à ses partisans : convaincre de la fiabilité du projet de la monnaie unique et inspirer confiance. Declercq (DECLERCQ 1992 : 47), en abordant la question du caractère de l'orateur chez Aristote, dit à propos de la confiance :

« On persuade par le caractère, quand le discours est de nature à rendre l'orateur digne de foi. C'est le discours qui produit la confiance : corrélativement à une représentation du monde, l'orateur construit par son énonciation une représentation oratoire de sa personne qui façonne la situation d'argumentation. De sa maîtrise de cette image discursive dépend l'efficacité de son propos, car c'est en transférant cette confiance accordée à sa personne sur le propos qu'il défend, que l'orateur peut espérer persuader son auditoire. »

Le caractère de la confiance est en effet profondément lié à l'ethos des locuteurs, autrement dit nous avons à faire à une double confiance : la première accrédite la personne du locuteur et une deuxième est demandée pour l'euro. Les occurrences sont tirées de discours prononcés avant la mise en place de la monnaie unique, d'où l'importance de les ancrer dans la situation d'énonciation des destinataires. Le plan du discours est en effet très embrayé du point de vue temporel (chez Christian Sautter : « ces dix/vingt dernières années », « l'hiver dernier »; chez Laurent Fabius : « il y a deux ans », « mois prochains »). Comme pour le caractère national, l'ethos est collectif, autrement dit il est groupé autour du pronom personnel « nous » qui prime dans nos exemples. Jean-Claude Trichet, par exemple, utilise le pronom personnel « nous » et il crée un effet d'enchaînement logique en utilisant le présentatif « c'est »<sup>17</sup> :

<sup>17</sup> Rabatel (2000 : 65) présente le *c'est* comme une « petite musique », en agrégeant à sa gauche et à sa droite des informations sous la portée de l'énonciateur-focalisateur, le plus souvent des mouvements perceptifs et/ou délibératifs qui donnent de la consistance au PDV, créant un univers médiatisé par le focalisateur, souvent à partir de références diffuses et disséminées, invitant à des mouvements interprétatifs multiples, vers l'aval comme vers l'amont du texte. »

"N'oublions jamais que **nous** sommes les responsables de la confiance dans l'euro des épargnants d'Europe et du monde entier. **C'est** parce que ces épargnants **nous** font confiance que **nous** pouvons avoir de bas taux d'intérêt de marché. En résumé, **c'est** en inspirant confiance aux épargnants que **nous** pouvons insuffler confiance aux emprunteurs. La confiance dans l'euro, **c'est** notre bien le plus précieux." (22 février 1999 - Conférence de la Banque Centrale de Hesse, Université de Francfort)

Son auditoire est composé de banquiers, de gouverneurs des principales banques européennes et d'acteurs économiques. D'une part, Jean-Claude Trichet utilise la répétition du pronom « nous » qui marque son énonciation élocutive : il met en place un ethos qui appelle à l'action, au devoir des banquiers par rapport au passage à l'euro. D'autre part, il utilise le présentatif « c'est » qui augmente l'effet de répétition, souligne l'intensité et aide l'interprétation. Dans le cas de Jean-Claude Trichet, le présentatif « c'est » sert aussi à créer un effet de causalité qui procède par rappels anaphoriques : le locuteur interpelle de façon combinée le pronom « nous » et le présentatif. Le référent du pronom est stable, il s'agit des banquiers présents dans la salle et on peut supposer que le locuteur y insère aussi tous les agents économiques français actifs dans le passage.

Comme l'ethos s'inscrit surtout dans les choix linguistiques liés au *modus*, il faut noter que les occurrences liées à la confiance possèdent une « homogénéité sémantique » très forte : les verbes et les adjectifs qui accompagnent la « confiance » construisent presque des figements. Ce constat est vérifiable chez Jean-Claude Trichet (« inspirant confiance » et « insuffler confiance »), mais aussi chez Dominique Strauss-Kahn (« restaurer la confiance ») :

"**Construire l'euro**, permettre à tous l'accès à Internet, favoriser l'innovation, bâtir de nouvelles régulations, toutes ces actions, qui concernent, chacun le voit bien des domaines et des acteurs différents, expriment en réalité une même volonté, une même ambition, une même nécessité : **restaurer, et restaurer chez tous les Français, la confiance dans l'avenir.**" (28 août 1998 - Clôture de l'Université d'été de la communication d'Hourtin - "L'Europe: un nouveau monde")

On remarque que le caractère de la confiance est habité aussi par des traces du pathos qui « attirent » les destinataires vers l'effet visé par le locuteur (faire confiance à l'euro) et qui construisent un espoir. L'exemple de Dominique Strauss-Kahn crée une comparaison entre la mise au point de la monnaie (« construire l'euro ») et la « confiance dans l'avenir ». L'espoir chez Christian Sautter se distingue plutôt par un pathos à argument économique, comme dans l'occurrence suivante :

"**L'euro a été le grand investissement** de ces dix et sans doute même de ces vingt dernières années. (...) En témoignent le caractère somme toute limité du ralentissement que nous avons subi l'hiver dernier, **la confiance retrouvée des entreprises**, ou la vigueur de l'investissement." (17 novembre 1999 - Convention nationale des caisses d'épargne)



En revanche, Laurent Fabius pose explicitement l'enjeu politique qui demeure derrière le passage à l'euro : il a été la plus vaste opération d'échange monétaire du monde et en même temps le passage à une monnaie « fiduciaire » qui a effacé le franc national.

“En installant chacun de nous dans l'espace monétaire commun créé il y a deux ans, en rendant visible de façon éclatante que **nous partageons la confiance qui est au fondement de l'utilisation de la monnaie**, l'aventure des mois prochains sera une formidable source d'espoir.” (23 janvier 2001 - *Conseil Economique et Social à l'occasion de l'examen du projet d'avis « L'euro et le citoyen »*)

## Conclusion

La création de l'euro a entraîné une production discursive destinée à convaincre de sa fiabilité avant même son entrée en vigueur, afin que son lancement soit un succès. Le gouverneur de la Banque de France et les Ministres des Finances ont mobilisé leur ethos afin de générer la confiance en une monnaie qui, en effet, n'existait pas encore. L'analyse des marques énonciatives que nous avons formulée souligne comment les locuteurs aboutissent à cette finalité argumentative : ils façonnent leur ethos selon l'auditoire et la scénographie choisie. Une telle disposition relève directement du type hybride de notre corpus : le mélange de textes économique-financiers et politiques pousse les locuteurs à travailler davantage leur ethos. Le caractère européen est le seul caractère à ne pas être lié à la situation d'énonciation ; il universalise l'ethos des locuteurs qui présentent la monnaie unique pour effacer les différences nationales et pour penser l'euro comme l'aboutissement d'un travail collectif. Par contre, les trois autres caractères possèdent un ancrage énonciatif très important qui relève de l'engagement et de la responsabilité des locuteurs envers les singularités suivantes : les performances économique-financières de la France (emploi du logos dans le caractère national), leur engagement dans le caractère de la responsabilité et enfin, la création de l'espoir avec le complément du pathos pour le caractère de la confiance.

## Bibliographie

- ARISTOTE, *Rhétorique* nouvelle traduction par CHIRON Pierre (2007), Paris, Flammarion.
- AMOSSY Ruth (1999), *Image de soi dans le discours – La construction de l'ethos*, Lausanne, Delachaux et Niestlé.
- AMOSSY Ruth, KOREN Roselyne (dir.) (2004), « Argumentation et prise de position : pratiques discursives », *Semen*, 17, Besançon, Presses Universitaires Franc-Comtoises.
- BALLY Charles (1932, 1965 4<sup>ème</sup> éd.), *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, Editions Francke.
- CHARAUDEAU Patrick et MAINGUENEAU Dominique (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.
- CHARAUDEAU Patrick (2005), *Le discours politique – Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert.
- DANBLON Emmanuelle (2005), *La fonction persuasive – Anthropologie du discours rhétorique : origines et actualité*, Paris, Armand Colin.
- DECLERCQ Gilles (1992), *L'art d'argumenter. Structures rhétoriques et littéraires*, Paris, Éditions Universitaires.
- GAMBIER Yves (1998), « Le français dans les communications spécialisées : bilan mitigé » in GAMBIER Yves (dir.), *Discours professionnels en français*, Scandinavian University Studies, Frankfort, Peter Lang, p. 35-62.
- LE GUERN Michel (1977), « L'ethos dans la rhétorique française de l'âge classique », in *Stratégies discursives - Actes du Colloque du Centre de Recherches Linguistiques et Sémiologiques de Lyon*, 20-22 mai 1977, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, p. 281 – 287.
- MAINGUENEAU Dominique (2000), *Analyser les textes de communication*, Paris, Nathan.
- RABATEL Alain (1998), *La construction textuelle du point de vue*, Paris, Delachaux et Niestlé.
- RABATEL Alain (2000), « Valeurs représentative et énonciative du "présentatif" c'est et marquage de point de vue », *Langue Française*, 128, p.52-73.
- RABATEL Alain (2004), « L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques », *Langages*, 156, p. 3-17, Paris, Larousse.
- RABATEL Alain, CHAUVIN-VILENO André (2006), « La question de la responsabilité dans l'écriture de presse » *SEMEN*, 22, p. 7-27.
- RASTIER François (1996), *Sémantique interprétative*, Paris, PUF.
- ROBRIEUX Jean-Jacques (2000), *Rhétorique et argumentation*, Paris, Armand Colin.
- VION Robert (2004), « Modalités, modalisations et discours représentés », *Langages*, 156, p. 96-110, Paris, Larousse.
- WOERTHER Frédérique (2007), *L'ethos aristotélicien - Genèse d'une notion rhétorique*, Paris, Vrin.